Centre
de services scolaire
des Affluents
Québec

PROCÈS –VERBAL
DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 16 JANVIER 2024

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h06.

2. Prise des présences

Les personnes présentes sont :

Amélie Malric, membre parent	X
Geneviève Pigeon, membre parent	X
Charles-Olivier Pepin, membre parent	X
Geneviève Poirier, membre parent	X
Candice Routhier, membre parent	X
Anne-Marie Lewis, membre de la communauté	X
Valérie Chaussé, personnel enseignant	X
Karine De Champlain, personnel enseignant	X
Cynthia Larouche Ouellet, personnel enseignant	X
Jocelyn Moses, personnel enseignant	A
Annick Jobin, représentante SDG	X
Nathalie Girard, directrice	X
Audrey Béland, directrice adjointe	X
Karine Venne, secrétaire	X

3. Vérification du quorum

Le quorum est respecté.

4. Période réservée au public

Aucune question

5. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Geneviève Pigeon et appuyé par madame Valérie Chaussé que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point : "appareils électroniques" au point varia.

Résolution à l'unanimité	Ce 23-24 – 19

6. Adoption et suivis au procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023

Le conseil suggère que nous reportions l'adoption du suivi du procès-verbal à une autre séance afin d'ajouter une mention concernant l'ajout de salaire aux dépenses imputées au fond 8 pour les activités parascolaires.

Les membres du conseil d'établissement approuvent cette demande et nous ferons l'adoption de ce point à la prochaine rencontre

7. Information de la présidence

La présidente souhaite une bonne année aux membres du conseil.

8. Étude des dossiers

8.1 Dossiers de prise de décision

8.1.1 Dépenses au budget de fonctionnement du conseil

La direction explique la répartition du budget qui a été fait par les ressources financières. L'annonce de la subvention au montant de 3000$ dans le projet FPES est expliquée. En effet, certains enseignants ont obtenu une subvention pour la réalisation de leur projet.

Il est proposé par madame Amélie Malric et appuyé par madame Geneviève Poirier d'approuver la répartition au budget de fonctionnement du conseil d'établissement tel que proposé.

Résolution à l'unanimité	Ce 23-24 – 20

8.1.2 Programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école

La secrétaire présente les activités à venir à l'école et explique les conditions de réalisation de celles-ci.

Il est proposé par monsieur Charles-Olivier Pepin et appuyé par madame Candice Routhier d'approuver la programmation des activités présentées.

Résolution à l'unanimité	Ce 23-24 – 21

8.2 Dossiers de consultation

8.2.1 Planification de la semaine des intervenants – 4 au 10 février 2024

La présidente informe les membres du conseil de la tenue de la semaine des intervenants qui aura lieu du 4 au 10 février 2024. La présidente demande aux membres parents de rester à la fin de la rencontre afin de discuter des idées pour l'organisation d'une surprise à tous les membres du personnel de l'école.

8.2.2 Modalité d'application du régime pédagogique

La direction mentionne que le nombre de périodes en spécialiste soit en éducation physique, en musique et en anglais ne changera pas.

8.2.2.1 Temps alloué pour les matières obligatoires et à option 2023-2024

La direction présente au conseil le document relatif à la grille-matière. Il n'y a aucun changement pour l'année prochaine.

Il est proposé par madame Valérie Chaussé et appuyé par madame Amélie Malric d'approuver le temps alloué pour les matières obligatoires et à option pour l'année 2024-2025.

8.3 Dossiers d'information

8.3.1 Règles du Conseil d'établissement

La direction rappelle le roulement des séances. Celles-ci doivent être plus concises. L'objectivité est de mise afin de gagner en efficacité.

8.3.2 Travaux de stationnement

La direction présente au conseil les travaux qui auront lieu cet été afin de moderniser et de rendre notre cour d'école plus sécuritaire. Selon les plans, il y aura une borne électrique, un trottoir et un débarcadère pour les élèves. Le stationnement sera sur le côté de la cour.

8.3.3 Calendrier « éducation à la sexualité »

La direction explique au conseil les changements apportés au calendrier. Elle explique qu'il y aura une version adaptée aux élèves en adaptation scolaire.

8.3.4 Période officielle d'inscription

La direction annonce que la période officielle est terminée et que les parents ont bénéficié d'une semaine supplémentaire pour l'inscription étant donné qu'il y a eu la grève.

8.3.5 Suivi budgétaire alimentaire

Monsieur Charles-Olivier Pepin nous fait part des alternatives concernant le choix des galettes santé. Des échanges ont lieu entre les membres du conseil sur le projet des galettes, le mois de l'alimentation, et une possibilité de faire une activité de valorisation « smoothies » pour l'ensemble de l'école.

8.3.6 Photographie scolaire

Après discussion, les membres sont tous d'accord pour prendre la photo de groupe l'an prochain. La photo en format mosaïque n'est plus nécessaire étant donné que la distanciation demandée pendant la pandémie n'est plus de rigueur.

9. Suivi régulier

9.1 Comité de parents

La direction fait un retour sur le procès-verbal du comité de parents. Celui-ci venait d'être envoyé par courriel au membre du conseil.

9.2 Information du personnel

Les vacances de Noël ont été bénéfiques, car les enseignants sentent que les enfants sont reposés. Tout va bien dans les classes. Plusieurs enseignantes sont contentes d'avoir obtenu la bourse FPES. Nous avons une stagiaire dans la classe de madame Valérie Chaussé.

9.3 Information sur le fond 8

La direction mentionne qu'une vérification a été faite avec l'analyste financière. Après consultation, il est permis de payer du salaire avec le fond 8.

10. Varia

10.1 L'ajout du point les appareils électroniques

Pour faire suite à l'annonce du Centre de services scolaire, tous les appareils électroniques ainsi que les montres intelligentes sont interdits à l'école. Seulement les élèves ayant une mention spécifique à cet effet dans leur plan d'intervention seront tolérés. La règlementation ne s'applique pas pour les jeux d'apprentissage supervisés par les enseignantes. Afin de répondre aux exigences du Centre de services scolaire, nous devrons changer le document des règles de vie de l'école.

Il est proposé par monsieur Charles-Olivier Pepin et appuyé par madame Amélie Malric d'approuver le changement proposé concernant les règles de vie.

Résolution à l'unanimité	Ce 23-24 – 22

10.2 Le projet vert

Un second point est proposé par monsieur Charles-Olivier Pepin soit le projet vert. Il propose une haie coupe-vent pour faire le pourtour de la cour et qui serait subventionnée par la Ville de Saint-Sulpice. Une discussion est alors entamée entre les membres du conseil concernant l'entretien et l'arrosage de cette haie étant donné que nous n'avons pas de sortie d'eau. De plus, selon certains enseignants, le risque de blessures et que les élèves se cachent à l'intérieur des bosquets serait un enjeu à prendre en considération. Les membres du conseil suggèrent que la ville pourrait nous faire une proposition éventuellement.

11. Date de la prochaine rencontre : le mardi 13 février 2024 à 19h

12.Levée de la séance

Il est proposé par madame Valérie Chaussé que la séance soit levée à 20h29.

Résolution à l'unanimité	Ce 23-24 – 23

Geneviève Pigeon, présidente

Nathalie Girard, directrice